



19 octobre 2026 – La maison brûle mais nous ne regarderons pas ailleurs

LA MONTAGNE

« La maison brûle mais nous ne regarderons pas ailleurs » : des centaines d'élus de Creuse expriment leur soutien à Limoges

300 élus creusois se sont rassemblés, ce lundi en fin d'après-midi, devant la mairie de Guéret pour dire leur soutien à la ville de Limoges et exprimer aussi tristesse et colère. Parce qu'un « cap a été franchi » ce week-end.

Par Séverine Perrier

Publié le 19 octobre 2026 à 19h50

D'une même voix, ils entonnent *La Marseillaise*. Qu'importe la pluie. Massés devant l'hôtel de Ville de Guéret, près de 300 élus creusois ont fait front, ce lundi en fin d'après-midi. [Répondant ainsi à l'appel](#) de l'Amac (Association des maires et adjoints de la Creuse) et de l'AMR (Association départementale des maires ruraux) pour dire leur soutien à la ville de Limoges.

Leur soutien, leur solidarité mais aussi leur « stupeur, [leur] indignation face à tant de violences. Une mairie incendiée, des bâtiments détruits, des commerces pillés, a d'abord dit Nicolas Simonnet, co-président de l'Amac. Des violences indignes. Lorsqu'on attaque une mairie, c'est un symbole de la République que l'on attaque en plein cœur. Mais nous tiendrons. La maison brûle mais nous ne regarderons pas ailleurs ».



19 octobre 2026 - La maison brûle mais nous ne regarderons pas ailleurs



Un rassemblement « pour dire aussi notre attachement à la République, à l'État de droit, à une démocratie apaisée », a enchaîné Jean-Luc Léger. Le co-président de l'Amac a insisté sur « la tristesse, la sidération, la colère que nous avons ressenties devant nos écrans samedi soir à la vue de l'effondrement du toit de la mairie de Limoges, réveillant peut-être en nous le souvenir douloureux de l'incendie de Notre-Dame ».

Des élus « socles d'une République qui vacille »

Et le professeur d'histoire de le rappeler :

« C'est en 1884 que la loi oblige chaque commune à bâtir une mairie. La jeune IIIe République, en même temps qu'elle restaure les libertés fondamentales, exige que partout en France le pouvoir municipal ait son bâtiment pour pouvoir ériger, délibérer, accueillir, faire voter, représenter



19 octobre 2026 – La maison brûle mais nous ne regarderons pas ailleurs

l'État. S'en prendre à la mairie, c'est donc attaquer le premier lieu d'exercice de la démocratie, celui où on vote. »

Devant la mairie de Guéret, ces élus, « socles d'une République qui vacille » ne sont pas que venus dire leur attachement à cette République et à toutes les mairies de France. Eux aussi entendent les colères qui grondent. « Et, en même temps que la démocratie politique, les casseurs à leur tour ont affaibli un peu plus une démocratie sociale déjà bien fragilisée. Comment voir dans la violence contre nos édifices publics une solution pour résoudre la crise que nous traversons ? ».



Et quand Jean-Luc Léger voit en ce dernier week-end « un signal en même temps qu'un avertissement », le président de l'AMR, Jean-Claude Aurousseau exprime ses craintes :

« On arrête le feu mais j'ai bien peur qu'arrêter le sang de couler soit



19 octobre 2026 – La maison brûle mais nous ne regarderons pas ailleurs

difficile. »

Le symbole était fort, ce lundi, puisque pareil rassemblement d'élus n'avait pas été vu ici depuis leur forte mobilisation voici quinze ans pour protester contre la fermeture de la radiothérapie. Et le parallèle n'est sans doute pas anodin : il dit la force, il dit l'unité, il dit les craintes. « L'heure est grave, insiste encore Jean-Luc Léger. Un cap a été franchi. Et tous, on a conscience que quelque chose de très grave s'est passé. »

À lire aussi

[En état de siège, puis en état de choc : à Limoges, la République a brûlé en même temps que la mairie](#)

« La moindre commune de France est touchée par cela, déclare Jean-Claude Aurousseau. Je crains pour l'avenir. Je suis inquiet pour la jeunesse. Je pense que la République est en danger. »

Des moyens que l'État n'a plus ?

« On part de doléances et ça se transforme en guérilla, exprime Nicolas Simonnet. Le droit de manifester dans notre pays est remis en cause par des casseurs. » Et de questionner, là aussi, les moyens que l'État n'a plus.

« S'il y avait eu plus de moyens humains et matériels, peut-être que... On a besoin que l'État réaffirme son rôle d'aménageur du territoire et de protecteur de nos concitoyens. »

« Toute la semaine, l'État a alerté et le jour J, les forces sont insuffisantes, s'interroge Jean-Luc Léger. Les manifestants se sont fait voler leur manifestation : il ne faudrait pas qu'on ne la voie qu'à travers ces violences. »

Et pas non plus « que les élections présidentielles aient pour unique socle ce qu'il s'est passé ce week-end ».

À l'issue de ce rassemblement, une délégation d'élus devait être reçue par le



19 octobre 2026 – La maison brûle mais nous ne regarderons
pas ailleurs

préfet, Jean-Philippe Legueult.